NAVARRO Marie
CARRET Sami

Logiciels : biens immatériels / licences / gratuité

Qui prend en charge les coûts ?

Sommaire

I. Définitions

II. coûts de développement d’un logiciel

III.Prise en charge des coûts

Définitions : Qu’est ce qu’un logiciel

-Logiciel : Ensemble de séquences d’instructions interprétables par une machine et d’un jeu de données nécessaires à ces opérations

-Nécessaire au fonctionnement d’un ordinateur

-Plusieurs types de logiciels

Les logiciels : Un bien immatériel

	Bien matériel	Bien immatériel
Achat	Possession	Accès
Revente	Possible (occasion)	Impossible
Lieu d'échange	Magasins	Internet
Durée de vie	Limitée	Illimitée

Acquisition d’un logiciel

-Licence : -gratuite

-libre

-payante

-Coûts gérés par le chef de projet

Les coûts de développement d’un logiciel

1. Le salaire pour une entreprise
2. Le coût de service
3. L’intérêt

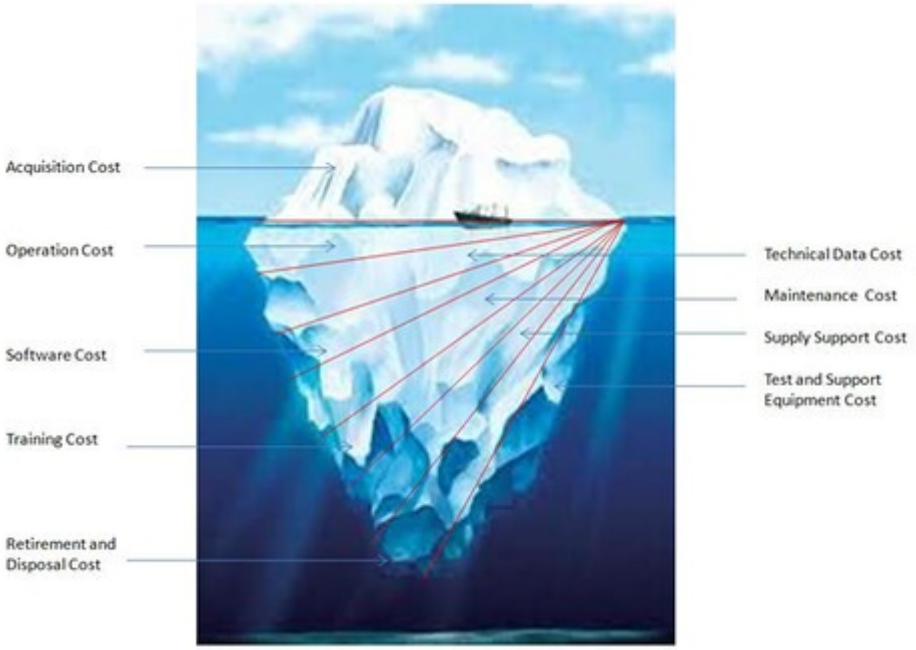

Prise en charge des coûts :

-Licences payantes

-Abonnements

-Publicités

-Donations

-Achats supplémentaires

-Financements personnels

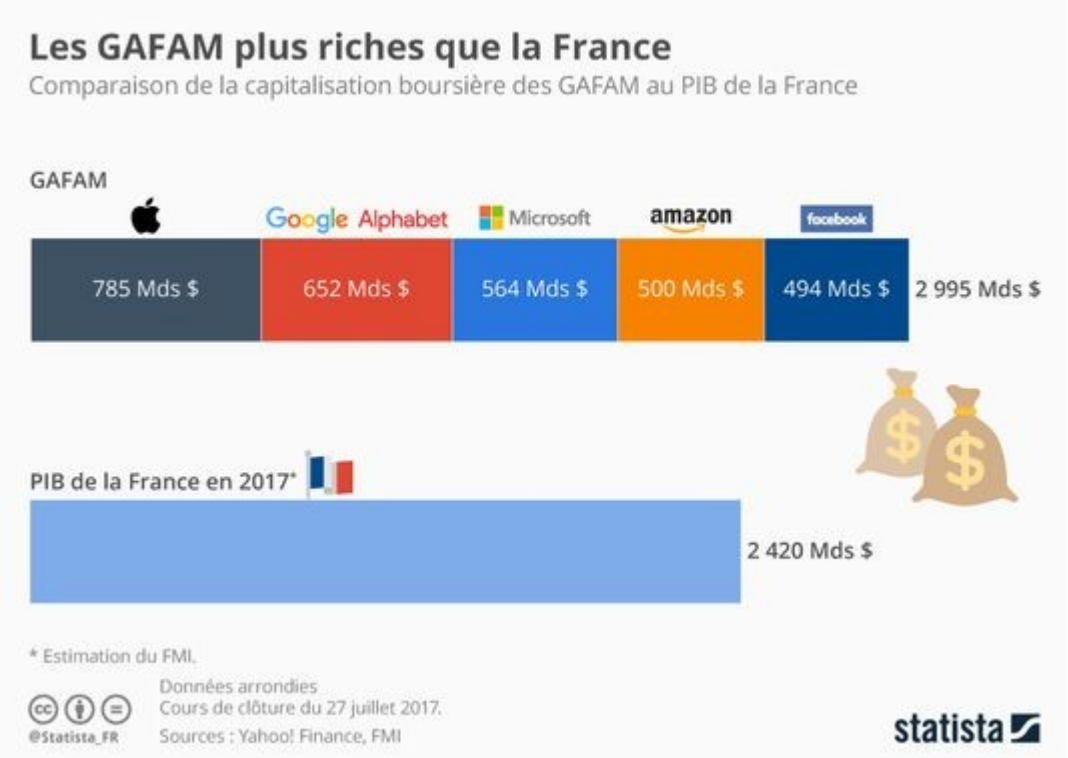

conclusion